

## **Information sur les programmes de sciences physiques DANS LES SECTIONS B.E.P. INDUSTRIELS DES L.E.P.**

---

Un groupe de travail auquel participe l'U.d.P. étudie actuellement un projet de programme pour les classes de B.E.P. industriels.

Les travaux s'orientent actuellement vers les modalités suivantes :

- un programme commun à toutes les sections dont l'enseignement se déroulera sur deux trimestres ;
- un ou plusieurs modules obligatoires et différents selon les sections à enseigner sur trois trimestres ;
- un enseignement optionnel et facultatif au choix du professeur auquel sera réservé un trimestre.

Ces modalités devraient permettre d'atteindre plusieurs objectifs :

- diminuer l'hétérogénéité de recrutement de la classe de 1<sup>re</sup> année de B.E.P. ;
- répondre aux spécificités de la profession ;
- assurer des bases scientifiques solides permettant aux élèves de bénéficier d'une formation permanente ultérieure dans leur vie professionnelle ou d'un passage dans une première d'adaptation.

L'U.d.P. regrette qu'aucun enseignement scientifique ne soit prévu pour les sections de B.E.P. commerciaux alors que les jeunes qui sortent de ces filières seront confrontés à la bureautique et à la télématique.

---